

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

délivré conformément à l'article 596 al.2 du Code
d'Instruction criminelle (Demandé pour accéder à une
activité qui relève de l'éducation, de la guidance psycho-
médico-sociale, de l'aide à la jeunesse, de la protection
infantile, de l'animation ou de l'encadrement de mineurs)

Mr CIRY
Prénoms DENIS

Né à Thionville / France le 21.11.1988

numéro national 88.11.21 465-54

profession Professeur enseignement secondaire

nationalité France

domicilié à (4000) Liège, depuis le 03.09.2014 actuellement Rue Simonon 8/0031

Motif de la demande : animateur – Croix rouge

Condammations criminelles /correctionnelles / de police

JURIDICTION	DATE	FAITS	PEINE
		NEANT AU CASIER JUDICIAIRE	

Mesures de mise à la disposition du gouvernement prises à son égard en vertu du chapitre VII de la loi du 01.07.1964 de défense sociale à l'égard des anormaux, des délinquants d'habitude et des auteurs de certains délits sexuels.

NEANT

Déchéances de droits civils et politiques en cours

NEANT

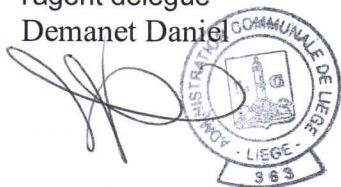
Condammations et décisions d'internement pour des faits d'exposition et de délaissement d'enfant, d'enlèvement de mineur, d'attentat à la pudeur, de viol, de corruption de la jeunesse, de prostitution, d'outrage public aux bonnes mœurs, d'homicide volontaire, de lésions corporelles volontaires, d'abstention coupable, lorsqu'ils sont commis à l'égard d'un mineur.

NEANT

Ce document ne concerne que la période de résidence en Belgique.

Délivré à Liège le 05/04/2016

Pour le Bourgmestre,
l'agent délégué
Demanet Daniel



Important: pour les étrangers qui n'ont pas toujours résidé en Belgique, l'extrait ne vaut qu'à partir du jour où l'intéressé s'est établi dans la commune ou dans le Royaume ou a été autorisé à y séjourner.



Cité Administrative • Potiérue, 5 • B-4000 Liège

Tél : +32 4 221 83 75 & +32 4 221 83 76 • Fax : +32 4 221 86 09 • casier_judiciaire@liege.be • www.liege.be